

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix – Travail – Patrie**

-----  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
PROJET DE BIOSECURITÉ  
AU CAMEROUN



**MINEPDED**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace – Work – Fatherland**

-----  
MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
CAMEROON BIOSECURITY  
PROJECT

## **PROJET DE BIOSÉCURITÉ AU CAMEROUN**

**MISE EN ŒUVRE ET L'INSTITUTIONNALISATION D'UN CADRE NATIONAL DE SURVEILLANCE ET DE GESTION DES ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS ET DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

---

### **TERMES DE RÉFÉRENCE**

#### **DES ACTIVITÉS PUBLIÉES POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS DANS LE CADRE DE LA COMPOSANTE 2 DU PROJET**

***B.2.1. CONSULTATION POUR TESTER LES OUTILS NATIONAUX DE BIOSÉCURITÉ DÉVELOPPÉS AU COURS DE LA PREMIÈRE PHASE D'EXÉCUTION DU PROJET AU NIVEAU D'UN SITE PILOTE EN CE QUI CONCERNE LES STRATÉGIES DE GESTION BASÉES SUR LE RISQUE ET LE PROCESSUS DE PLANIFICATION D'URGENCE ET LES EXERCICES D'INTERVENTION D'URGENCE.***

***B.2.2. CONSULTATION POUR ÉVALUER SYSTÉMATIQUEMENT LA DISTRIBUTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES AU CAMEROUN ET LA VULNÉRABILITÉ DES DIFFÉRENTES ZONES CLIMATIQUES AUX DIFFÉRENTS ENVAHISSEURS BIOLOGIQUES À LA LUMIÈRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.***

***B.3.1. CONSULTATION POUR INCORPORER DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ DANS LA RESTAURATION DES TERRES DÉGRADÉES EN UTILISANT DES ESPÈCES VÉGÉTALES LOCALES ET DES PRODUITS D'ARBRES (BAMBUSA Spp.).***

***B.4.1. CONSULTATION POUR ÉLABORER UN PLAN DE FINANCEMENT ET DE MOBILISATION POUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS DES SERVICES PHYTOSANITAIRES AU CAMEROUN (OPÉRATIONS PILOTES DE BIOSÉCURITÉ)***

Le Cameroun occupe une position centrale dans la région de l'Afrique centrale et connaît un taux élevé de mouvements d'êtres humains, de biens et de services, y compris le commerce de produits biologiques. Le Cameroun est riche en biodiversité et ces invasions ou introductions biologiques ont conduit à un flux continu d'organismes biologiques non indigènes, qui ont tendance à persister dans l'environnement et à devenir envahissants. Pour remédier à cette situation, le pays a commencé à développer et à intégrer la gestion des EEE dans une approche globale de la biosécurité dans le cadre du projet de biosécurité du PNUE/FEM au Cameroun.

La première phase d'exécution du projet était intitulée "Développement et mise en place d'un système (cadre) national de surveillance et de contrôle pour les organismes vivants modifiés (OVM) et les espèces exotiques envahissantes (EEE)", et avait pour objectif de renforcer les capacités nationales afin de prévenir et de contrôler l'introduction, l'établissement et la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE) et la gestion des OVM par la mise en œuvre d'un processus de prise de décision fondé sur l'évaluation des risques. La première phase d'exécution du projet a permis de développer plusieurs produits clés en matière de biosécurité, tels que des manuels techniques et de formation, et des rapports d'enquête accompagnés de sessions de formation sur des questions thématiques clés en matière de biosécurité, telles que la détection, le diagnostic et la surveillance des envahisseurs biologiques, l'analyse des risques, la planification d'urgence et la réponse aux situations d'urgence, les systèmes d'audit des produits de base, les systèmes et méthodes d'inspection, etc. Cette phase a également conduit à l'élaboration d'un rapport sur l'examen des agences, lignes directrices, procédures et politiques de biosécurité existantes, d'un document d'orientation sur la politique de biosécurité, d'un avant-projet de loi sur la biosécurité et de ses textes d'application, à savoir un projet de décret créant l'agence nationale de biosécurité et un projet d'arrêté créant un comité ad hoc de biosécurité. Cette phase d'exécution du projet s'est achevée en décembre 2018.

La deuxième phase d'exécution du projet de biosécurité au Cameroun intitulé "Mise en œuvre et institutionnalisation d'un cadre national de surveillance et de gestion des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes" a pour objectif de renforcer le cadre institutionnel de biosécurité dans la gestion des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes par le biais d'une mesure coordonnée d'analyse des risques. À cet égard, le projet vise également à soutenir le processus et à le faire passer à l'étape suivante en développant plusieurs produits et résultats et en obtenant un impact significatif. Les activités documentées ici ont été envisagées dans le cadre de la composante 2- du projet : « **Intégration de mesures de biosécurité dans les filières de surveillance et de gestion des introductions du matériel biologique au niveau national** ».

C'est dans ce contexte que l'unité de gestion du projet requiert les services des consultants suivants pour mener à bien les activités ci-après, dans le cadre de cette composante 2:

a. Un (01) consultant national et un (01) consultant international pour tester les outils nationaux de biosécurité développés au cours de la première phase d'exécution du projet au niveau du site pilote en ce qui concerne les stratégies de gestion basées sur le risque et le processus de planification d'urgence et les exercices d'intervention d'urgence (**Activité B.2.1**).

b. Deux (02) consultants nationaux pour évaluer systématiquement la distribution des espèces envahissantes au Cameroun et la vulnérabilité des différentes zones climatiques aux différents envahisseurs biologiques à la lumière du changement climatique (**Activité B.2.2**).

c. Un (01) consultant national et un (01) consultant international pour incorporer des mesures de biosécurité dans la restauration des terres dégradées en utilisant des espèces végétales locales et des produits d'arbres (*Bambusa spp.*) (**Activité B.3.1**).

d. Un (01) consultant national et un (01) consultant international pour élaborer un plan de financement et de mobilisation pour le recouvrement des coûts des services phytosanitaires au Cameroun (opérations pilotes de biosécurité) (**Activité B.4.1**).

## **1. Extrants attendus**

Les consultants recrutés travailleront en équipe sous la supervision de l'unité de gestion du projet. Les extrants attendus seront élaborés en anglais ou en français. Les reextrants suivants sont attendus :

*a. Activité B.2.1. – Consultation to pour tester les outils nationaux de biosécurité développés au cours de la première phase d'exécution du projet au niveau du site pilote en ce qui concerne les stratégies de gestion basées sur le risque et le processus de planification d'urgence et les exercices d'intervention d'urgence.*

- Un rapport de terrain sur le test des outils nationaux de biosécurité au niveau des sites pilotes sélectionnés pour le projet en ce qui concerne les stratégies de gestion fondées sur les risques, le processus de planification des mesures d'urgence et les exercices d'intervention en cas d'urgence.
- Un plan de suivi des activités du site pilote du projet.
- Un rapport de la prestation.

*b. Activité B.2.2 – Consultation pour évaluer systématiquement la distribution des espèces envahissantes au Cameroun et la vulnérabilité des différentes zones climatiques aux différents envahisseurs biologiques à la lumière du changement climatique*

- Rapports d'enquête évaluant la distribution des espèces envahissantes au Cameroun et la vulnérabilité des différentes zones climatiques aux différents envahisseurs biologiques à la lumière du changement climatique.

- Un plan de surveillance définissant l'évaluation périodique de la distribution des espèces envahissantes au Cameroun.
  - Un rapport de la prestation.
- c. Activity B.3.1. – Consultation pour incorporer des mesures de biosécurité dans la restauration des terres dégradées en utilisant des espèces végétales locales et des produits d'arbres (*Bambusa spp.*)**
- Rapports de terrain
  - Un plan de suivi périodique
  - Un rapport de la prestation.
- d. Activité B.4.1 – Consultation to pour élaborer un plan de financement et de mobilisation pour le recouvrement des coûts des services phytosanitaires au Cameroun (opérations pilotes de biosécurité)**
- Un plan de financement et de mobilisation pour le recouvrement des coûts des services phytosanitaires au Cameroun. Le rapport sera préparé dans le cadre des accords et normes internationaux et des bonnes pratiques internationales (voir la section des références pour des exemples).
  - Un plan de mise en œuvre.
  - Un rapport de la prestation.

## **2. Qualifications générales**

Les candidats doivent posséder les compétences suivantes :

- Bonne compréhension des objectifs du projet de biosécurité au Cameroun ;
- Un niveau d'études au moins égal à la licence dans une discipline pertinente et/ou avoir exercé des activités similaires au cours des dernières années pour les consultants nationaux et un niveau d'études au moins égal à la maîtrise pour le consultant international et/ou avoir exercé des activités similaires au cours des dernières années ;
- Une compréhension de l'environnement institutionnel de la biosécurité au Cameroun et du rôle des différents acteurs dans la prise de décision technique ;
- Une compréhension détaillée de la nature intersectorielle des invasions biologiques, de leurs causes, de leurs conséquences et de leur gestion par l'application de décisions basées sur l'évaluation des risques ;
- Connaissance des normes internationales élaborées pour l'analyse des risques, en particulier le protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, ainsi que les lignes directrices de la Convention internationale pour la protection des végétaux ;
- Compétences en matière de communication de haut niveau ;

- des compétences en matière de facilitation de haut niveau
- des compétences en matière de rédaction de rapports
- Compétences informatiques suffisantes pour utiliser les logiciels nécessaires à l'activité ;
- Capacité à travailler sur des questions techniques avec un minimum de supervision ;
- Capacité à rédiger des documents de qualité en anglais et/ou en français.

### 3. Compétences spécifiques

#### *a. Activité B.2.1. Consultation to pour tester les outils nationaux de biosécurité développés au cours de la première phase d'exécution du projet au niveau du site pilote en ce qui concerne les stratégies de gestion basées sur le risque et le processus de planification d'urgence et les exercices d'intervention d'urgence.*

- Expérience en matière d'évaluation des risques ;
- une expertise des principes de biosécurité et des méthodes d'évaluation des risques. Il s'agit notamment de comprendre les menaces, les vulnérabilités et les conséquences potentielles associées aux risques en matière de biosécurité. La connaissance des cadres d'évaluation des risques, tels que les méthodes d'évaluation qualitative et quantitative des risques, est importante pour évaluer l'efficacité des outils mis au point ;
- des compétences en matière de planification des mesures d'urgence et de processus de réponse aux situations d'urgence afin d'évaluer la fonctionnalité et l'efficacité des outils mis au point.
- Une expérience pratique dans la conduite d'essais et d'évaluations sur le terrain afin d'évaluer la facilité d'utilisation et l'efficacité des outils dans des scénarios réels. Cela implique la mise en œuvre des outils au niveau du site pilote, la collecte de données sur leurs performances et l'évaluation de leur impact sur la gestion basée sur les risques, la planification d'urgence et les efforts d'intervention en cas d'urgence ;
- des compétences en matière de collecte et d'analyse de données pour recueillir et analyser les informations pertinentes pendant la phase d'essai.
- Compétences en matière de collecte et d'analyse de données pour rassembler et analyser les informations pertinentes au cours de la phase d'essai.
- Connaissance des réglementations et des lignes directrices nationales et internationales en matière de biosécurité afin d'évaluer l'adéquation des outils développés avec les cadres juridiques existants.
- une expérience des processus d'amélioration continue et de la gestion adaptative pour affiner les outils sur la base du retour d'information et des informations recueillies au cours des essais.

***b. Activité B.2.2 – Consultation pour évaluer systématiquement la distribution des espèces envahissantes au Cameroun et la vulnérabilité des différentes zones climatiques aux différents envahisseurs biologiques à la lumière du changement climatique***

- Expérience en matière d'évaluation des risques ;
- Une solide compréhension des principes écologiques et des concepts biologiques des interactions entre les espèces, de la dynamique des populations, de l'écologie des communautés, et la capacité d'identifier différentes espèces ;
- Une expertise en taxonomie et en identification des espèces pour identifier avec précision les espèces envahissantes et les distinguer des espèces indigènes ou des espèces non envahissantes d'apparence similaire. Cette expertise peut impliquer la connaissance de techniques d'identification morphologiques, génétiques ou autres ;
- L'expérience du travail sur le terrain est importante pour mener des enquêtes et des techniques d'échantillonnage afin d'évaluer la répartition des espèces envahissantes. Cela inclut la connaissance des méthodes d'échantillonnage appropriées, des protocoles de collecte de données et des pratiques de sécurité sur le terrain ;
- La maîtrise des logiciels SIG et des techniques d'analyse spatiale est précieuse pour la cartographie et l'analyse de la répartition des espèces envahissantes. Cette expertise permet l'intégration de données spatiales, telles que les images de télédétection, les caractéristiques de l'habitat et les registres d'occurrence des espèces ;
- Des compétences en matière d'analyse de données et de méthodes statistiques sont nécessaires pour traiter et interpréter les données relatives aux espèces envahissantes. Il s'agit notamment d'analyser l'abondance des espèces, les schémas de présence, les préférences en matière d'habitat et les facteurs potentiels influençant la répartition des espèces ;
- Une bonne connaissance des concepts de invasions biologiques et des cadres d'évaluation des risques est utile pour comprendre les impacts écologiques et socio-économiques des espèces envahissantes. Cette expertise permet d'évaluer la propagation et l'impact potentiels des espèces envahissantes dans de nouveaux environnements.

***c. Activité B.3.1. – Consultation pour incorporer des mesures de biosécurité dans la restauration des terres dégradées en utilisant des espèces végétales locales et des produits d'arbres (Bambusa spp.)***

- Une solide compréhension des principes de l'écologie de la restauration. Cela inclut la connaissance des processus écologiques, de la dynamique des communautés végétales, des techniques de restauration des habitats et la capacité à concevoir et à mettre en œuvre des projets de restauration ;

- Une expertise en biologie végétale et en écologie, en particulier dans le contexte des espèces végétales locales, en particulier la connaissance des espèces *Bambusa Spp.*. Cela inclut la connaissance de leurs besoins de croissance, de leur biologie de reproduction, de leurs interactions avec d'autres espèces et de leur rôle dans le fonctionnement de l'écosystème.
- Familiarité avec la gestion des espèces envahissantes pour en prévenir l'introduction et la propagation au cours des efforts de restauration. Cette expertise implique une connaissance de l'identification des plantes envahissantes, des méthodes de contrôle et des techniques de surveillance afin de s'assurer que le projet de restauration n'introduit pas ou ne favorise pas par inadvertance des espèces envahissantes ;
- Compétence en matière d'élaboration et de mise en œuvre de plans de biosécurité visant à minimiser le risque d'introduction de ravageurs, de maladies ou d'espèces envahissantes au cours des activités de restauration. Cela implique d'évaluer les risques potentiels, d'établir des protocoles pour l'assainissement de l'équipement et du matériel végétal, et de mettre en œuvre des stratégies pour empêcher le déplacement d'organismes nuisibles ;
- Expertise spécifique dans la culture et la gestion des *Bambusa Spp.*. Cela comprend la connaissance de leurs habitudes de croissance, des techniques de propagation, des exigences du sol, des besoins d'irrigation et des utilisations potentielles des produits à base de bambou ;
- Comprendre le contexte écologique local, y compris les communautés de plantes indigènes, la dynamique de l'écosystème et les menaces potentielles. Cela permet de sélectionner les espèces végétales locales appropriées et de mettre en œuvre des pratiques de restauration qui s'alignent sur les conditions écologiques locales ;
- Une collaboration et un engagement efficaces avec les parties prenantes, y compris les communautés locales, les propriétaires fonciers et les autorités compétentes. Il s'agit de comprendre et d'intégrer leurs points de vue, de veiller au respect de la réglementation et des politiques, ainsi que de favoriser le soutien au projet de restauration ;
- Une expérience en matière de suivi et d'évaluation des projets de restauration est nécessaire pour évaluer l'efficacité des mesures de biosécurité et le succès global des efforts de restauration. Il s'agit notamment de recueillir des données sur l'établissement et la croissance des plantes, la reconstitution de la biodiversité et l'identification des risques ou des défis potentiels.

***d. Activité B.4.1 – Consultation to pour élaborer un plan de financement et de mobilisation pour le recouvrement des coûts des services phytosanitaires au Cameroun (opérations pilotes de biosécurité)***

- Connaissance des principes de gestion financière, de la budgétisation et des mécanismes de recouvrement des coûts. Il s'agit notamment de comprendre la génération de recettes, l'estimation des coûts, les prévisions financières et l'analyse financière ;
- Connaissance des services phytosanitaires et des mesures de biosécurité afin de comprendre l'étendue des services fournis, leurs coûts associés et les flux de revenus potentiels. Cette expertise implique une connaissance de la réglementation phytosanitaire, des évaluations du risque phytosanitaire, des procédures d'inspection et des protocoles de quarantaine ;
- Comprendre les cadres politique et juridique liés aux services phytosanitaires et aux mécanismes de recouvrement des coûts. Cela comprend la connaissance des réglementations nationales et internationales pertinentes, des accords commerciaux et des politiques gouvernementales qui régissent les opérations phytosanitaires et le recouvrement des coûts ;
- Expertise en matière d'analyse économique et d'évaluation de l'impact économique pour évaluer la viabilité financière des plans de recouvrement des coûts. Cela implique l'évaluation des coûts et des avantages des services phytosanitaires, la réalisation d'analyses coûts-avantages et l'identification de sources potentielles de financement ou de génération de revenus ;
- Compétence en matière de collecte et d'analyse de données pour recueillir des informations sur les coûts, le potentiel de revenus et la dynamique du marché. Cela comprend la collecte de données sur les dépenses opérationnelles, la réalisation d'études de marché et l'analyse de données financières pour éclairer la prise de décision.

#### **4. Durée des activités**

*a. Activité B.2.1. Consultation to pour tester les outils nationaux de biosécurité développés au cours de la première phase d'exécution du projet au niveau du site pilote en ce qui concerne les stratégies de gestion basées sur le risque et le processus de planification d'urgence et les exercices d'intervention d'urgence.*

*- Décembre 2023 au 31 août 2024.*

*b. Activité B.2.2 – Consultation pour évaluer systématiquement la distribution des espèces envahissantes au Cameroun et la vulnérabilité des différentes zones climatiques aux différents envahisseurs biologiques à la lumière du changement climatique.*

*- Décembre 2023 au 31 août 2024.*



*c. Activité B.3.1. – Consultation pour incorporer des mesures de biosécurité dans la restauration des terres dégradées en utilisant des espèces végétales locales et des produits d'arbres (Bambusa spp.)*

*- Décembre 2023 au 31 juillet 2024.*

*d. Activité B.4.1 – Consultation to pour élaborer un plan de financement et de mobilisation pour le recouvrement des coûts des services phytosanitaires au Cameroun (opérations pilotes de biosécurité)*

*- Décembre 2023 au 31 décembre 2024.*

## **5. Rémunération**

*a. Activité B.2.1. - Consultation to pour tester les outils nationaux de biosécurité développés au cours de la première phase d'exécution du projet au niveau du site pilote en ce qui concerne les stratégies de gestion basées sur le risque et le processus de planification d'urgence et les exercices d'intervention d'urgence.*

*La réalisation de l'étude nécessite **08 Homme.jours pour le consultant national et 08 Homme.jours pour le consultant international.***

*b. Activité B.2.2 – Consultation pour évaluer systématiquement la distribution des espèces envahissantes au Cameroun et la vulnérabilité des différentes zones climatiques aux différents envahisseurs biologiques à la lumière du changement climatique.*

*La réalisation de cette activité nécessite **10 Homme.jours pour le consultant national.***

*c. Activité B.3.1. – Consultation pour incorporer des mesures de biosécurité dans la restauration des terres dégradées en utilisant des espèces végétales locales et des produits d'arbres (Bambusa spp.).*

*La réalisation de cette prestation nécessite **07 Homme.jours pour le consultant national et 07 Homme.jours pour le consultant international.***

*d. Activité B.4.1 – Consultation pour élaborer un plan de financement et de mobilisation pour le recouvrement des coûts des services phytosanitaires au Cameroun (opérations pilotes de biosécurité).*

*La réalisation de l'étude nécessite **07 Homme.jours pour le consultant national et 07 Homme.jours pour le consultant international.***

*N.B. Les honoraires des consultants sont de **500 dollars US par Homme.jour** pour les consultants nationaux et de **750 dollars US par Homme.jour** pour les consultants internationaux. Les autres dépenses connexes, telles que les billets d'avion et les indemnités journalières de subsistance (IJS), seront prises en charge par le projet.*

## 6. Processus de candidature

Les candidats qui souhaitent être pris en considération pour le poste doivent soumettre les documents suivants :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae.

Veillez indiquer dans l'objet de votre courrier électronique ce qui suit :

- **Demande pour la consultation B.2.1.** Consultation to pour tester les outils nationaux de biosécurité développés au cours de la première phase d'exécution du projet au niveau du site pilote en ce qui concerne les stratégies de gestion basées sur le risque et le processus de planification d'urgence et les exercices d'intervention d'urgence;
  - **Demande pour la consultation B.2.2.** Consultation pour évaluer systématiquement la distribution des espèces envahissantes au Cameroun et la vulnérabilité des différentes zones climatiques aux différents envahisseurs biologiques à la lumière du changement climatique ;
  - **Demande pour la consultation B.3.1.** Consultation pour incorporer des mesures de biosécurité dans la restauration des terres dégradées en utilisant des espèces végétales locales et des produits d'arbres (Bambusa Spp.) ;
  - **Demande pour la consultation B.4.1.** Consultation pour élaborer un plan de financement et de mobilisation pour le recouvrement des coûts des services phytosanitaires au Cameroun (opérations pilotes de biosécurité).
- *N.B/ Les candidats peuvent postuler à plus d'un poste de consultant.*

Les documents susmentionnés doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante [cameroonbiosecurity.project@minepded.gov.cm](mailto:cameroonbiosecurity.project@minepded.gov.cm) avec copie à : [biosecproject.minepded@yahoo.com](mailto:biosecproject.minepded@yahoo.com) ; [rigobert.ntep@minepded.gov.cm](mailto:rigobert.ntep@minepded.gov.cm); [ntep@yahoo.fr](mailto:ntep@yahoo.fr) ; [rigobert.ntep@gmail.com](mailto:rigobert.ntep@gmail.com); [declanambe@yahoo.co.uk](mailto:declanambe@yahoo.co.uk).

Les demandes de renseignements par téléphone peuvent être adressées à : Tel : +(237) 696 86 66 19.

**Date limite :** Les candidatures doivent être soumises avant **15 heures le quatorzième (14e) jour suivant la date de publication de la présente annonce.**

Les candidatures seront évaluées et traitées dans un délai **d'une (01) semaine à compter de la date limite de soumission.**

Les candidats présélectionnés seront interviewés et les candidats retenus seront informés par la suite.